

Compte-rendu de l'Assemblée Générale de l'Union Locale des syndicats CGT-FO de CALAIS du lundi 9 janvier 2006

L'Assemblée Générale de l'Union Locale FO de Calais s'est tenue le 9 janvier 2006 sous la Présidence de Jean-Baptiste KONIECZNY, Secrétaire Général de l'Union Départementale.

Après avoir présenté ses vœux, Khodja NAIDJI, Secrétaire de l'Union Locale, rappela la place importante qu'avait tenu notre regretté camarade Roger OYEZ au sein de notre Union Locale puis il demanda, une minute de silence en mémoire de tous les camarades disparus récemment : Roger OYEZ, Odette MAXANT, Alain HEUDE, Daniel LANNOY.

Après avoir rappelé que l'Union locale de Calais comprend une cinquantaine de syndicats qui avaient tous été invités à l'Assemblée Générale, Khodja NAIDJI se félicita de l'importante participation à l'Assemblée Générale.

Khodja fit ensuite le bilan catastrophique des licenciements dans les entreprises du Calaisis : « Les chiffres des ASSEDIC font état d'une hausse de 3% des demandeurs d'emplois sur l'année écoulée dans le Calaisis. » Electricité Industrielle, P&O, Tioxide, Eurotunnel (500 suppressions d'emplois), Umicore, Hoverspeed, Ferba, Meccano, ...

A propos de la dentelle :

Noyon (65 licenciements), Darquer (38 licenciements), Bellier, et bientôt Deseille en redressement judiciaire.

Qu'en est-il du pôle de compétitivité ?

C'est le devenir de la dentelle qui est en cause !



Khodja regretta ensuite l'échec de sa proposition d'intersyndicale de la dentelle « à cause de problèmes de personnes » « Les dégâts sont trop importants pour revenir en arrière ».

Il y a aussi le problème du RIF qui risque de faire très mal.

Seul point positif : les emplois créés à Armatys, mais malheureusement, ce sont surtout des emplois précaires et le nombre d'emplois risque de ne plus augmenter sur le site de Calais car Armatys mise maintenant sur d'autres sites (Boulogne...). Il faut se battre pour défendre l'emploi dans le Calaisis.

Jean-Baptiste KONIECZNY insista ensuite sur les problèmes d'organisation des syndicats :

- Problème de remontée des informations : « On est trop souvent informé après la presse. Il faut faire remonter les problèmes à l'UD. On vient de créer un journal départemental. C'est un journal sans censure ; c'est aux syndicats de l'alimenter. »

- Problème de formation des délégués : « On constate trop souvent qu'un délégué peut rester dans son coin pendant dix ans sans formation ».

- Problème des cartes syndicales qui doivent être payées en temps et en heure. Les retards de paiement coûtent très cher à l'UD.

Le Secrétaire Général est ensuite revenu sur le problème de la mondialisation avec la concurrence déloyale des pays d'Asie qui sont beaucoup moins chers au niveau des charges et du coût de la main d'œuvre. Selon le premier ministre, supprimer des emplois fait parti des exigences du monde d'aujourd'hui ; ce n'est pas acceptable. Les patrons réclament une baisse des coûts mais ne s'engagent pas à maintenir les emplois si cette baisse était réalisée comme le montre l'exemple de STORA ENSO. Face à un contexte social et économique qui s'est durci, où tous les jours on annonce des plans sociaux, où les patrons nous font le chantage suivant : « Vous acceptez de revenir sur les 35 heures ou on licencie », nos syndicats doivent être plus forts.

Sur la question de la fusion des Caisses de la Sécurité Sociale, le Secrétaire rappela que l'UD n'accepterait pas qu'un administrateur vote pour des fusions. Les administrateurs ne doivent pas décider seuls.

Grâce à la manifestation du 6 décembre (le mouvement est venu du Pas-de-Calais), le processus est pour le moment gelé. C'est important car si on gagne un an ou deux, on peut être sauvés. Le Secrétaire Général expliqua aussi la gravité des textes du Gouvernement qui modifient le Code du Travail et particulièrement le CNE qui rendra tous les emplois précaires pour tous les jeunes. C'est la fin du CDI.

Sur l'emploi des seniors, les textes sont liés à la réforme des retraites. La retraite étant reportée plus tard, les seniors finiront leur carrière sur des emplois subalternes. C'est inadmissible.

La journée dite de « solidarité » : elle est maintenant à négocier dans l'entreprise, mais cela reste une journée perdue pour le salarié.



■ Les participants à l'Assemblée Générale

Les retraites : On est passé à 65 ans au Portugal, 65 ans hommes et femmes en Pologne (avant les femmes partaient plus tôt), En France il faut maintenant 40 ans de cotisations, mais le Gouvernement veut passer plus vite à 42 ans au nom de l'équilibre des caisses et en Autriche, ils sont passés à 45 ans.

Dans le Pas-de-Calais, on va organiser une grande Assemblée pour donner publiquement les vrais chiffres qui sont cachés aux assurés : les charges indues, non compensées, etc.

Puis le Secrétaire Général rappela le succès du Meeting de Maubeuge, le 4 octobre 2005 et appela à relancer la signature des pétitions.

Il semble que le Gouvernement ne veuille plus écouter les syndicats. La preuve : le Préfet du Pas-de-Calais vient de refuser de rencontrer une délégation du Syndicat des lycées et collèges FO, accompagnée du secrétaire de l'UD-FO qui devait être reçue sur la question du transfert des T.O.S.

La Confédération va lancer une grande action intersyndicale nationale. Il faut se mobiliser.

Khodja NAIDJI insista pour que, face au mépris du Gouvernement et du patronat, il y ait des syndicats. « Mobilisés, on peut freiner les décisions au plan local et même au plan national ».

Mais la section syndicale, ce n'est pas suffisant. Il faut des passerelles entre les syndicats, l'Union Départementale, les fédérations, pour mieux se mobiliser.

La question de l'aide juridique des Conseillers du salarié a ensuite été discutée.

Si on ne veut pas faire payer pour cette aide, il semble normal de proposer une carte syndicale, même réduite quand on aide un salarié. Cette question va être étudiée par l'UL.

Il fut ensuite procédé au remplacement de trois camarades qui ne viennent plus et souhaitent ne plus faire partie de la Commission Administrative de l'Union Locale : Gervais Robbe, Gilles Ruquet et Sophie Vanbelle.

Six participants à l'AG se portent candidats :

Alain Carlut, Arlette Poidevin, Laurent Bourhis, Christian Capelle, Jean-Pierre Desvaux et Véronique Dewitte.

L'AG décide à l'unanimité d'élargir la CA à ces six nouveaux membres.

Le Bureau reste inchangé : Khodja NAIDJI, secrétaire général ; Jean-Paul ROZANES, secrétaire adjoint ; Bernard MALBAUX, trésorier ; Bernard DUCHATEAU, trésorier adjoint.

Les CA continueront de se réunir le premier lundi de chaque mois.

Rapport financier :

Le rapport financier fut ensuite présenté par Bernard MALBAUX. Après avoir entendu le rapport de la commission de vérification des comptes présenté par Georges Laporte, le rapport financier fut approuvé à l'unanimité.

Daniel LEGRAND remercia ensuite les retraités Force Ouvrière pour leur participation.

Jean-Baptiste KONIECZNY fut ensuite remercié pour son aide précieuse et l'assemblée se termina par le traditionnel pot de l'amitié.

Compte-rendu de Jean-Paul ROZANES

F.O. participe au Groupement Opérationnel

Dentelle de Calais

APPEL

L'industrie de la dentelle est indissociable de l'histoire de Calais, au même titre que les six bourgeois. Elle a nourri les espoirs de plusieurs générations



de nos concitoyens. Elle leur a permis de développer des techniques et un savoir-faire qui ont suscité bien des convoitises. La mode s'est souvent inspirée de "notre dentelle".

Aujourd'hui, les exigences économiques et l'appât du gain ont amené le patronat de la dentelle et les actionnaires à investir dans d'autres régions de la planète à la main d'œuvre bon marché.

Est-ce une fatalité ? devons-nous assister, en spectateurs désabusés, au démantèlement de notre fleuron industriel ?

Nous, militants syndicaux, salariés de la dentelle, nous n'acceptons pas cette casse orchestrée par une poignée de spéculateurs. Nous sommes convaincus qu'il reste des choses à faire.

Après concertations avec le "monde de la dentelle", nous avons décidé de nous organiser en force de propositions pour sauvegarder les emplois quand c'est possible, ou des solutions de reclassement quand c'est trop tard.

Vous qui partagez nos préoccupations, vous qui détenez un mandat ou une fonction, susceptibles de nous aider dans notre démarche, nous vous invitons à conjuguer nos efforts pour conserver ce joyau.

Nous vous invitons à soutenir notre démarche auprès de Monsieur le Préfet pour la tenue d'une table ronde sur le sujet.



Votre contact : Khodja NAIDJI
Union Locale Force Ouvrière
Bureau 15 – Place Crèvecoeur
62100 CALAIS

>>>> Pensez à nous écrire au :

10, avenue Van Pelt - BP 145 - 62303 LENS CEDEX

■ ou à nous envoyer des e-mails à :
udfo62@wanadoo.fr

■ ou encore à nous téléphoner au :
03 21 69 88 00 **Merci d'avance...**

Syndicat F.O. EDA NORD

(Agrale Distribution)

Le Syndicat Force Ouvrière

de la Société EDA NORD se restructure !



■ Philippe DERWEY, Délégué Syndical F.O.

Cette Société qui a pour activité le commerce de gros de sucre, de chocolat et de confiseries, est implantée dans la Zone Industrielle de Liévin.

Le Syndicat Force Ouvrière de EDA NORD, en pleine réorganisation,

a entrepris de renouveler ses instances afin d'être plus efficace.

Réunis en assemblée le 22 décembre 2005, les adhérents F.O. ont élu un nouveau Bureau.

A l'unanimité, **Robert SILLAUME, Isabelle WALERYSZAK, Sylvain CATOUILLE, Philippe DERWEY et Isabelle CHOPIN** ont été élus respectivement aux postes de Secrétaire, Secrétaire Adjoint, Trésorier, Trésorier Adjoint et Archiviste. L'assemblée a aussi souhaité que **Philippe DERWEY** soit nommé Délégué Syndical.

Le Syndicat a ensuite invité tous les salariés de l'entreprise à rejoindre l'équipe des militants F.O. pour les aider à défendre au mieux les intérêts du personnel.